

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2013

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE (PROJET DE LOI ORGANIQUE) - (N° 1108)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 173

présenté par

M. Poisson, M. Lurton, M. Guaino, M. Saddier, M. Perrut, M. Guilloteau, M. Verchère,
M. Sermier, M. Daubresse et M. Courtial

ARTICLE PREMIER

Supprimer les alinéas 40 à 58.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.